

Ensemble contre les violences

Dimanche, 01. décembre 2019



photo Valdemar Verissimo

Galerie de la manifestation du 23 novembre 2019 à Lausanne et du 25 novembre à Genève, ainsi que le communiqué de presse de la coordination romande de la Grève féministe et des Femmes

Communiqué de presse de la coordination romande de la Grève féministe et des Femmes

D'après les derniers chiffres fournis par le Conseil fédéral, qui, dans un Communiqué du 13 novembre, dit vouloir renforcer la prévention, - « en 2018, la statistique policière de la criminalité a enregistré un niveau de violence domestique jamais atteint, avec 18 522 cas, soit 1498 de plus que l'année précédente (+8,8%) » - sur les 27 personnes décédées des suites de violences domestiques, 24 sont des femmes !

La Suisse est ainsi l'un des pays d'Europe avec le plus grand nombre de violences recensées. Une femme sur cinq est touchée par les violences sexuelles au cours de sa vie tandis qu'une femme* sur trois subit du harcèlement sexuel au moins une fois dans sa vie professionnelle.*

Cette violence qui se déploie sous plusieurs formes et à plusieurs niveaux est directement issue du système de domination patriarcale et capitaliste qui pèse toujours plus sur les femmes et les catégories sociales vulnérables : personnes migrantes et/ou issues de l'immigration, personnes LGBTIQ+ et personnes précaires et au statut social défavorisé.*

Face à l'urgence, la volonté du Conseil fédéral de prévenir va dans le bon sens, mais ce que nous voulons est un véritable plan d'action au niveau national :

==> Nous revendiquons la mise en œuvre effective de la Convention d'Istanbul que la Suisse a ratifié en 2017 mais qu'elle tarde à appliquer !

==> Nous revendiquons l'accès pour les femmes migrantes et requérantes* d'asile à la loi sur l'aide aux victimes (LAVI) dont l'extension du champ d'application a été récemment refusé par le Conseil fédéral !*

==> Nous revendiquons la modification du Code pénal pour que la notion de consentement soit intégrée dans la définition de l'infraction sexuelle, ainsi que l'introduction du terme féminicide dans la législation ! Nous revendiquons l'extension de la loi sur l'égalité sur les lieux d'études

afin que les actes de harcèlement sexuel aux études puissent être traités !

==> Nous revendiquons la tenue de statistiques concernant les violences LGBTIQ+ phobes et que celles-ci soient intégrées à la norme pénale 261 bis du Code pénal !

Lors de la grève du 14 juin, nous avons dénoncé avec force les violences ! Nous allons continuer à nous battre avec détermination pour une société sans violences sexistes, racistes, institutionnelles, économiques, sociales, médicales et tant d'autres encore ! ON NE LÂCHE RIEN !

Grève féministe et des Femmes, le 21 novembre 2019
